

La démarche de l'enseignant

Éléments qui font consensus et qui semblent « incontournables »	Options possibles
<p>Comment démarrer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une situation d'échanges avec les élèves est nécessaire afin que chacun s'exprime sur les finalités et l'intérêt d'une telle pratique. - Le principe de construction progressive est à privilégier. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'objet carnet de lecteur est donné par l'enseignant qui propose, concernant les livres lus en classe, de copier des passages ou d'écrire son avis ; - un corpus de livres en réseau autour d'un genre est mis à disposition des élèves qui les empruntent ; l'enseignant lit lui-même les livres et tient à jour son propre carnet de lecteur qu'il laisse à disposition des élèves. - le carnet de lecteur collectif peut être une façon de démarrer.
<p>Le carnet est-il individuel ou collectif ?</p> <p>Il est individuel, même si en parallèle il peut y avoir un carnet collectif : ce dernier peut avoir une finalité incitative ou de mémoire des ouvrages lus dans la classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - au cycle 2, le carnet collectif permet de mettre en valeur les avis des élèves sur les livres lus en classe et peut ainsi créer l'envie du carnet personnel.
<p>Est-il personnel ou communicable ?</p> <p>Il est personnel avant tout mais il est souhaitable qu'il soit communicable à l'adulte. Par contre, il peut n'être communicable à ses pairs que sur la base du volontariat. Il est indispensable de définir ce principe de communication avec les élèves dès le départ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - certains enseignants ont défini une fréquence de lecture des carnets (exemple : les carnets sont relevés chaque semaine le lundi). - possibilité de développer des sociabilités de lecture par le biais du carnet de lecteur, en ne faisant pas de l'enseignant le seul interlocuteur des enfants mais en favorisant des réseaux d'échanges entre eux.
<p>Les lectures sont-elles libres ou limitées par un corpus de textes ?</p> <p>Il est intéressant que les deux possibilités coexistent. On peut écrire dans son carnet de lecteur à partir de ses lectures personnelles, mais il faut qu'on y trouve des écrits liés au corpus de textes de la classe, quel qu'il soit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - exemples de corpus de textes : le prix des Incorruptibles, un défi lecture avec le collège, un corpus lié à un projet particulier comme la rencontre avec un auteur, une classe transplantée...
<p>Quand écrit-on sur son carnet de lecteur ?</p> <p>La rédaction du carnet de lecteur doit s'inscrire dans l'emploi du temps de la semaine et être reconnue comme un temps d'apprentissage à part entière, même si on peut admettre certaines souplesses (possibilité par exemple de terminer un écrit à la maison).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une fois par semaine, 30 à 45 minutes, en parallèle avec des activités de lecture en classe ou en BCD. - dans le cadre d'ateliers de lecture, 2 fois 45 minutes par semaine. - dans tous les temps libres de la classe et à la maison.

La démarche de l'enseignant >



<p>A quels projets de lecture se rattache t-il ?</p> <p>Le carnet de lecteur est un moyen au service de la compréhension doit nécessairement être lié à des projets d'échanges sur les livres, qu'il s'agisse de situations de présentations de livres, de lecture suivie, de lecture en réseau, de cercles de lecture, de comités de lecture, de débats interprétatifs...</p>	<p>- les écrits du carnet de lecteur servent d'appui à la constitution de réseaux de lecture, la recherche des livres et des liens qui peuvent être tissés entre eux étant ainsi facilitée.</p>
<p>Propose t-on des aides à la lecture ou à l'écriture ?</p> <p>1- Un guide d'utilisation du carnet de lecteur est indispensable. Il est important de l'élaborer avec les élèves, après un temps de fonctionnement libre qui fera apparaître les besoins. Il sera collé dans le carnet. Ce guide définira la fréquence minimale des écrits, le respect de l'orthographe, les possibilités de coller des extraits ou des illustrations photocopiées, de faire des dessins, de décorer.</p> <p>2- Un autre type de guide pour la lecture et l'écriture permettra de définir les contenus des écrits : carte d'identité du livre, court résumé, avis personnel argumenté, mise en lien avec d'autres livres.</p> <p>Attention : les guides sont des répertoires d'approches possibles, ils ne doivent pas devenir des contraintes trop fortes. (Eviter les fiches de lecture). Il est important de faire le point avec les élèves de temps en temps, pour enrichir le vocabulaire, suggérer de nouvelles idées quant à la forme ou aux contenus.</p>	<p>- exemples : <i>Chaque jour, écrire un petit peu.</i> <i>. Faire de son mieux pour l'orthographe.</i> <i>. Etre lisible.</i> <i>. Je peux... faire un dessin, recopier un extrait, faire un schéma des liens entre les personnages, une carte des lieux, coller une photocopie d'une illustration...</i></p> <p>- des propositions de « lanceurs » d'écriture : <i>J'ai trouvé que..., c'est dommage que..., c'est bien que..., je m'attendais plutôt à..., ce qui est bizarre..., ce qui est drôle..., j'ai appris que..., j'aurais préféré que...</i></p> <p>- des idées pour structurer sa pensée : <i>. Ce livre parle de...</i> <i>. Ce que je pense du livre...</i> <i>. Ça m'a fait penser à...</i> <i>. Thèmes dont j'aimerais discuter...</i></p> <p style="text-align: right; color: orange;">Annexes 1a 1b page 14 / Annexes 1c 1d page 15 / Annexe 1e page 16</p>
<p>L'enseignant intervient-il sur le carnet ?</p> <p>L'intervention de l'enseignant est à envisager en terme de dialogue avec l'élève, dialogue qui a pour buts de valoriser, d'encourager, de pointer des éléments à approfondir ou de donner des conseils, des pistes.</p>	<p>- ce dialogue peut se faire par le biais de post-its ou de petits papiers glissés dans le carnet. - certains enseignants corrigent l'orthographe mais sans y insister.</p> <p style="text-align: right; color: orange;">Annexes 2a - 2b pages 17</p>
<p>Le carnet est-il sujet d'évaluation et sous quelle forme ?</p> <p>Le carnet de lecteur ne peut faire l'objet d'une situation d'évaluation à proprement parler, mais on se doit de reconnaître que le regard de l'adulte est une forme d'évaluation « passive », dans la mesure où le carnet est le reflet de l'évolution des compétences de lecteurs.</p>	<p>- le carnet permet, entre autres, de se rendre compte du nombre des lectures personnelles ; - il permet de réajuster certaines activités liées à la compréhension et à la production d'écrit.</p>